



Objet : rectificatif suite articles de presse du 15/11/2022.

*Le 16 novembre 2022,
à Saint-Gérand.*

Retour à la normale sur le site de Paulic Meunerie

Le 15 novembre 2022 matin, suite à la détection d'une fumée suspecte dans un silo à déchets de son site de Saint-Gérand, Paulic Meunerie à isolé le risque et appelé les pompiers qui sont très rapidement intervenus sur le site de Saint-Gérand en déployant un important dispositif à titre préventif.

Une mousse a été pulvérisée dans le silo pour abattre la poussière et évacuer les déchets en toute sécurité.

Par mesure de précaution, les salariés à proximité ont été invités à quitter leur poste de travail le temps de s'assurer que le risque était maîtrisé.

La situation est très vite revenue à la normale, permettant une reprise complète de l'activité en fin de matinée. Aucun dégât matériel ou humain n'est à signaler.